6379 du 23/10/01

98 B 1964

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 3 OCTOBRE 2001
==========

L'an deux mille un,
le trois octobre,
à heures,
les associés de la société "CONCEPT ET REALISATION", se sont réunis au siège social à TOULOUSE (31), immeuble CENTRAL PARC, 55 boulevard de l'Embouchure, sur convocation de la gérance.

Monsieur Marc PIERRE-ANTOINE, ès qualité de gérant de la société "FINANCIERE PHIDIAS", cette dernière détenant
deux cent cinquante parts sociales, ci..... 250

préside la séance, et constate la présence de :

Monsieur Xavier CHAUSSON, gérant non associé
de la société "CONCEPT ET REALISATION", et gérant
de la société "OMNIUM FINANCE", cette dernière, détenant
deux mille deux cent cinquante parts sociales, ci. 2 250

Soit la présence des deux associés détenant ensemble
deux mille cinq cents parts sociales, ci 2 500
représentant l'intégralité du capital social.

Le Président constate en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise, puis il rappelle l'ordre du jour :

- nomination de Commissaire aux comptes.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts de la société,
- le rapport de la gérance,
- le texte de la résolution soumise au vote de l'assemblée.

Il rappelle que ces documents ont été adressés aux associés, dans les délais légaux, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Le Président fait ensuite la lecture du rapport de la gérance, puis cette lecture terminée, il déclare la discussion ouverte.

La discussion close, le Président met aux voix la résolution suivante, figurant à l'ordre du jour :

RESOLUTION UNIQUE

L'assemblée décide de désigner en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la société, pour une durée de six exercices, avec effet de l'exercice social ouvert le 1er octobre 2001, la société "SOCIETE CIVILE PARTICULIERE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES CASAS - VILLEMEUR", société civile, au capital de 2 000 Frs, dont le siège social est à SAINT JEAN (31), 1 impasse Ratalens, identifiée sous le numéro SIREN 393 925 953 RCS TOULOUSE, Commissaire aux aux comptes inscrit près la Cour d'Appel de TOULOUSE, et en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Philippe CHRISTOPHE, demeurant à BALMA (31), 76 rue Saint Jean, Commissaire aux comptes inscrit près la Cour d'Appel de TOULOUSE.

Cette résolution mise aux voix est adoptée

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à heures, après rédaction et signature du présent procès verbal, par les associés.

procès verbal certifié conforme à l'original